L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,

JEUDI MATIN, 9 MARS.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ABBAYE DE PLOGASTEL.

XXII.

AUDIERNE.

(Suite.)

Marcof, Jahoua et Keinec se séparèrent pour aller aux renseignements.

Partout ils interrogèrent. Partout ils racontèrent brièvement la disparition d'Yvonne.

Nulle part ils ne purent obtenir une seule parole qui les mît sur la trace des ravisseurs.

Les deux jeunes gens étaient en proie au plus violent désespoir.

Marcof seul conservait sa raison.

— Fouillons le pays, dit-il.

— Mais il n'y a ni village ni château dans les environs! répondit Jahoua. Carfor nous aura trompés.

— Je ne le crois pas.

— L'abbaye de Plogastel est déserte, fit observer Keinec.

— Dirigeons-nous toujours vers l'abbaye. La forêt est voisine, et le comte de La Bourdonnaie aura peut-être été plus heureux que nous.

Jahoua secoua la tête.

— Je n'espère plus, dit-il.

— Ils auront gagné les îles anglaises, ajouta Keinec.

— Tonnerre! s'écria Marcof avec colère, le désespoir est bon pour les faibles! Restez donc ici. Si vous ne voulez plus continuer les recherches, je les ferai seul!

Et, jetant sa carabine sur son épaule, le marin se dirigea vers la campagne. Keinec et Jahoua s'élancèrent à sa suite.

Arrivé à la porte d'une ferme voisine, Marcof s'arrêta.

— Tu dois avoir des amis dans ce pays, dit-il à Jahoua.

— Oui, répondit le fermier.

— Connais-tu le propriétaire de cette ferme?

— C'est Louis Kério, mon cousin.

— Frappe alors, et demande des chevaux.

En voyant Marcof ferme et résolu, ses deux compagnons sentirent renaître une lueur d'espoir.

Jahoua obéit vivement.

Le fermier auquel il s'adressait mit son écurie à la disposition de son cousin.

Trois bidets vigoureux furent lestement sellés et bridés.

Les trois hommes partirent au galop.

Dix heures du soir sonnaient à l'église d'Audierne à l'instant où ils s'élançaient dans la direction de l'abbaye.

Marcof était en tête.

Nous croyons encore utile de rappeler à nos lecteurs ce qui en ce moment même se passait au couvent de Plogastel.

Le marquis de Loc-Ronan, Julie et Jocelyn venaient de quitter l'abbaye, et, marchant au milieu des genêts, se dirigeaient vers la demeure de la fermière, dont la religieuse répondait du dévouement.

Hermosa communiquait à Diégo ses projets relatifs à la manière de s'approprier la fortune de la seconde épouse de Philippe.

Raphaël, renfermé dans la cellule où avait eu lieu le souper, râlait dans les convulsions suprêmes de l'agonie.

Yvonne, enfin, se mourait dans les galeries souterraines.

Arrivés à la moitié environ du chemin qu'ils avaient à parcourir pour atteindre l'abbaye de Plogastel, les trois cavaliers, qui suivaient au galop la route bordée de genêts, entendirent un sifflement aigu retentir à peu de distance.

Marcof étendit vivement la main.

— Halte! dit-il en retenant son cheval.

— Pourquoi nous arrêter? demanda Keinec.

— Parce que nos amis pourraient nous prendre pour des ennemis et tirer sur nos chevaux. Attendez!

Le marin répondit par un sifflement semblable à celui qu'il avait entendu, puis il l'accompagna du cri de la chouette.

Alors il mit pied à terre.

— Tiens mon cheval, dit-il à Jahoua.

Et il s'approcha des genêts.

Deux ou trois hommes apparurent de chaque côté de la route.

— Fleur-de-Chêne! dit Marcof, en reconnaissant un d'eux.

— Capitaine! répondit le paysan en saluant avec respect.

— Avez-vous des prisonniers?

— Aucun encore.

— Tonnerre! s'écria le marin en laissant échapper un geste d'impatience furieuse. Vous veillez cependant.

— Tous les genêts sont gardés.

— Et les routes?

— Surveillées.

— Où est M. le comte?

— Dans la forêt.

— Bien, j'y vais. Donne le signal pour qu'on nous laisse continuer notre route, car nous n'avons pas le temps de nous arrêter.

Fleur-de-Chêne prit une petite corne de berger suspendue à son cou et en tira un son plaintif.

Le même bruit fut répété quatre fois, affaibli successivement par la distance.

— Vous pouvez partir, dit le paysan.

— Et toi, veille attentivement.

Marcof se remit en selle, et les trois hommes continuèrent leur route en activant encore les allures de leurs chevaux.

Bientôt ils atteignirent l'endroit où se rendait au chemin qu'ils parcouraient l'embranchement de celui conduisant à Brest.

— Continuons, dit Jahoua en voyant Marcof hésiter.

— Non, répondit le marin. Peut-être se sont-ils réfugiés dans l'abbaye, et alors ils doivent garder l'entrée de la route. Prenons celle de Brest, nous traverserons les genêts en mettant pied à terre, et nous pénétrerons en escaladant les murs de clôture du jardin. De ce côté, on ne nous attendra pas.

— Au galop! fit Keinec en s'élançant sur la route indiquée.

Bien évidemment le hasard protégeait Diégo, car, sans la réflexion de Marcof, les trois cavaliers continuant droit devant eux, se fussent trouvés face à face avec le comte et Hermosa, qui quittaient en ce moment l'abbaye après le meurtre de Raphaël.

XXIII

LE MOURANT.

Après avoir fourni une course rapide, accomplie dans le plus profond silence, Marcof, Keinec et Jahoua atteignirent les genêts.

De l'autre côté, on apercevait les clochetons aigus, les tourelles gothiques et les toits aux corniches sculptées de l'abbaye de Plogastel, qui, plus sombres encore que le ciel noir, se détachaient au milieu des ténèbres.

Marcof et ses deux compagnons entrèrent dans les genêts.

Mettant tous trois pied à terre, ils attachèrent solidement les brides de leurs montures à un bouquet de vieux saules qui se dressait à peu de distance de la route.

Puis ils s'enfoncèrent dans la direction de l'abbaye, se frayant un chemin au milieu des hautes plantes dont les rameaux anguleux se rejoignaient en arceaux au-dessus de leurs têtes.

Bientôt ils atteignirent le mur du jardin.

Ce mur très élevé eût rendu l'escalade assez difficile, si le temps et la négligence des employés de la communauté n'eussent laissé à la pluie le soin d'établir de petites brèches praticables pour des gens même moins agiles que les deux marins.

Marcof et Keinec furent bientôt sur l'arête du mur et aidèrent Jahoua à les rejoindre.

Tous trois sautèrent ensemble dans le jardin parfaitement désert, à l'extrémité duquel se dressait la façade noire du bâtiment.

Ils traversèrent le petit parc dans toute sa longueur et examinèrent attentivement l'abbaye.

Aucune lumière révélatrice ne brillait aux fenêtres s'ouvrant de ce côté.

— L'abbaye est déserte! murmura Jahoua.

— Allons dans la cour! répondit Marcof.

Ils pénétrèrent dans le rez-de-chaussée du couvent à l'aide d'une croisée entr'ouverte.

— Puis, traversant en silence les cellules et le corridor, ils se trouvèrent au pied de l'escalier.

— Il y a de la lumière au premier étage! fit Keinec à voix basse, en désignant de la main une faible lueur qui rayonnait doucement au-dessus de sa tête.

— Montons, répondit Marcof.

— Je garde la porte, ajouta Jahoua; vous m'appellerez si besoin est.

Marcof et Keinec gravirent les marches de pierre de l'escalier.

Arrivés sur le palier du premier étage, ils s'arrêtèrent indécis et hésitant.

Un long corridor se présentait à eux.

A droite, une porte ouverte donnait accès dans une pièce éclairée.

C'était la chambre d'Hermosa, que, dans leur précipitation, les deux misérables n'avaient pas pris soin de refermer.

Marcof s'avança vivement.

— Personne! dit-il.

— Personne! répéta Keinec étonné.

Ils ressortirent.

A quelques pas plus loin, dans le corridor, se présenta une seconde porte, fermée cette fois, mais sous laquelle passait une traînée de lumière.

Marcof et Keinec écoutèrent. Ils entendirent un soupir, une sorte de plainte douloureuse ressemblant au râle d'un agonisant.

— Cette chambre est habitée, murmura le jeune homme.

— [illegible] répondit Marcof sans hésiter.

[illegible]

La femme, brûlant lentement, avait gagné les draperies des fenêtres.

Raphaël, en proie aux douleurs que lui causait le poison, se sentait étouffer par les épaisses colonnes de fumée qui emplissaient la chambre.

Dans les convulsions de son agonie, il avait renversé la table et le feu avait atteint ses vêtements.

Incapable de tenter un effort pour se relever, il subissait une torture épouvantable.

Ses jambes étaient couvertes d'horribles brûlures, et au moment où Marcof et Keinec pénétrèrent dans la pièce sur le plancher de laquelle il gisait, le feu gagnait ses habits.

Marcof s'élança, brisa la fenêtre, arracha les rideaux à demi consumés et les jeta au dehors. Keinec, pendant ce temps, avait saisi un seau d'argent dans lequel Jasmin avait fait frapper du champagne, et en versait le contenu sur Raphaël.

Puis, aidé par le marin, il transporta le mourant dans la chambre d'Hermosa.

— Cet homme se meurt et est incapable de nous donner aucun renseignement, dit Marcof après avoir déposé Raphaël sur un divan. Il y a eu crime commis ici; tout nous porte à le croire. Fouillons l'abbaye, Keinec, et peut-être découvrirons-nous ce que nous cherchons.

Keinec, pour toute réponse, saisit un candélabre chargé de bougies et s'élança au dehors.

Marcof redescendit près de Jahoua.

Tous deux fermèrent soigneusement la porte d'entrée, en retirèrent la clé, et, remontant au premier étage, ils se séparèrent pour parcourir, chacun d'un côté différent, le dédale des corridors et des cellules.

Mais ce fut en vain qu'ils fouillèrent le couvent depuis le premier étage jusqu'aux combles, ils ne découvrirent rien.

Jahoua, qui était redescendu et pénétrait successivement dans les cellules, poussa tout à coup un cri terrible.

Keinec et Marcof accoururent.

Ils trouvèrent le fermier à genoux dans la chambre de l'abbesse et tenant entre ses mains une petite croix d'or.

— Qu'y a-t-il? s'écria Marcof.

— Cette croix! répondit Jahoua.

— Eh bien?

— C'est celle d'Yvonne.

— En es-tu certain? fit Keinec en bondissant.

— Oui! c'est sur cette croix qu'Yvonne priait à bord du lougre pendant la tempête. Elle la portait toujours à son cou.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 8 mars 1871.

Nous n'avons pas de changement à faire à notre bulletin du marché monétaire. Dans les rues, les billets No 1 et ceux de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales sont cotés à 8 à 10 par an; les billets de commerce No 1, sans garanties collatérales, à 10 à 11 et les bons à 12; le papier hypothécaire à 9 à 10 le No 1 et 11 à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 111 1/8 à 111 1/4 contre 111 1/4 à N.-Y. et fermé après une demande ordinaire, à 111 3/8 à 111 1/2 contre 111 1/2 à New York. On a vendu $4,000 et $10,000 à 111 1/8, $2,000 et $5,000 à 111 1/4, $25,000 à 111 1/4 à 111 3/8.

Il y a eu moins d'animation dans le change étranger. Les cours ont monté avec l'or et, à la clôture, la hausse était de 1/8 à 1/4. Les opérations de-sterling s'élèvent à près de 90,000 livres, dont 8,000 connaissement et clear à 120 1/2 à 120 3/4, 4,000 connaissement à 120 5/8, 10,000 connaissement et clear à 120 5/8 à 121, 25,000 à 120 3/4 à 120 7/8, 3,000, 5,000 et 10,000 clear à 120 3/4, 2,000 à 121, 5,000 connaissement No 1 et clear à 121 1/4, 1,500 connaissement de navire à — et 2,000 de banque à 109 3/8 en or, 12,000 de premier ordre à 121 à 121 1/8 et 700 de banquier, à vue, à 122.—Dans le change sur France, 106,000 francs, en change de commerce No 1, à 4.70.—Le sterling peut être coté maintenant à 120 5/8 à 121 1/8 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 121 3/4 à — le change de banque.

Le change américain a été languissant et lourd. Les banques ont tiré des traites à vue, sur New-York, pour reinises, à 3/16 à 1/4 d'escompte. Les transactions comprennent $60,000 et $80,000 de banquiers, à vue, sur New-York, à 5/16 d'escompte, $10,000 et $20,000 à 11/32, $40,000 en change de commerce, $60,000 et $100,00 en change de commerce à 3/8.

On a vendu, il y a plusieurs jours, sans l'annoncer, 1200 actions du chemin de fer de Jackson à $6 35. Les ventes d'aujourd'hui sont: 100 actions du chemin de fer de Jackson à $6 62 1/2; 40 de la banque de la Nlle-Orléans à $42; 20 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (vers la clôture) à $33, 120 (de meilleure heure) à $35 1/2; 20 de la compagnie d'engrais à $31 50, ce qui est un prix très plein; 10 de la compagnie du gaz carb. ($20 payées) à $50; 10 du chemin de fer du Sud-Est à 50 cents; 25 du chemin de fer de Carrollton à $113 50; 200 de la compagnie de navigation de la Vallée du Mississippi à $1 75; 40 de l'Upper Red River Raft Co. à $5, 50 à $5 46; 25 et 400 du Land Loan and Pledge Association à $2 50, 100 à $2 70, 300 et 300 à $2 75, 200 à $3; 15 du Louisiana Warehouse à $3, 15 à $4 et 15 à 10. Ces dernières actions sont cotées maintenant à $4. Hier, 20 de la Loterie de la Louisiane à $34 et d'autres ventes d'actions du Land Loan and Pledge Association à $2 30 et $2 50.

Dans les bonds, les seules transactions annoncées sont: $4000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville à 72 et $13,000 à 72 1/2.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats.

Les courtiers achètent les billets de la ville à 21 et les vendent à 20 d'escompte.

Plus tard.—On a vendu, ce soir, au Board des courtiers—13 actions de la Banque Nationale de l'Etat à $100.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, 8 mars 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 11300 balles prises à des prix encore plus irréguliers et généralement plus faciles, montrant une nouvelle baisse de 1/4 c des qualités moyennes et dans les grades moins élevés de 1/4 à 1/2 cent la liv. Nous rédnisons nos cotes en conséquence et nous donnons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les bons courants de ses qualités, tandis que les nôtres sont pour les listes en moyenne, les hauts chiffres regardant le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	7¾ à 8—	
Low ordinary	8¾ à 9—	
Ordinary	9¾ à 10—	10—
Good ordinary	11— à 11¼	11⅛
Low middling	12½ à 12¾	13—
Middling	13⅝ à 14—	14—
Strict Middling	14⅜ à 14½	14—
Good middling	15— à —	15—

Plusieurs ventes de grades variés ont été rapportées à moins que les bas chiffres des listes en moyenne; par exemple, l'ordinary s'est écoulé à 9c, le strict ordinary à 9¾ c, et un bon style de good ordinary à 10¾c. Les styles entre le strict low middling et le middling se sont vendus à 13, 13 ½ et 13¾ c. Les listes mélangées de à peine low middling jusqu'à plus haut ont été grandement délaissées, mais, vers la clôture, et après l'arrivée des télégrammes de Liverpool de 4. 30 P. M., lesquels ont coté 1/16 de hausse, tout en rapportant un marché plus stable, les facteurs ont acquis une plus grande confiance, et dès lors il est devenu presque impossible d'acheter à aussi bon marché qu'on avait pu le faire le matin. A tout prendre, les nouvelles en question ont créé de meilleurs sentiments.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal.		20696
Arriv. dep. le dern. état	2792	
Arrivé précédemm.	1108231	1111023
		1131719
Expédié aujourd'hui	8081	
Expédié précédemment	833853	841934
Stock en mains et à bord		289785

Les recettes, proprement dites, depuis hier au soir ont embrassé 3473 bal. contre 7298 balles arrivées mercredi dernier et 7250 balles arrivées l'année dernière et faisant un total depuis vendredi soir de 53198 balles contre 36733 dans le même laps de temps la semaine dernière et 26252 l'an dernier, et depuis le 31 août 1050463 balles contre 866040 l'année dernière.

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 2187 balles à destination de Liverpool, 4609 à destination de Breme et 1285 à destination de Boston.

FRET—La demande de capacités pour le transport du coton n'a pas cédé et le nombre des voiliers sans engagements est si faible que les taux du fret sont plus fermes. Il n'y a pour le moment pas de vapeurs en armement pour Liverpool. Les offres pour le cabotage sont rondes. Nous cotons en ce moment: coton pour Liverpool, sur voiliers 9/16 d, pour le Havre, Bordeaux, Hambourg, Breme, Cronstadt, Gênes, et d'autres ports du continent, sur voiliers, 1⅛ c la livre, gateaux de graine de coton pour Liverpool, sur voiliers 37 à 37 s 6 d le tonneau. Coton pour New York et Philadelphie ⅝ c, sur vapeurs, sucre pour do sur vapeur, $6, melasse $2.

SUCRE—Arrivé ce matin 300 boucauts. Le marché est calme mais les stocks de l'article sont faibles et se vendent aujourd'hui lentement comme suit: inférieur 4¾ à 5¾, commun 6 à 6¼ c, bon commun 7 à 7½, fair 7¾ à 8— good fair 8¼ à 8½, fully fair 8¾ à 9 c, prime 9¼ à 9½ cts, strictement prime 9¾, choix 10¼ à 10½, jaune clarifié 11 à 12 blanc 12— à 13—c la livre.

MÉLASSE—Reçu ce matin 300 barils de mélasse. La bonne mélasse est en demande, mais les qualités médiocres sont calmes. L'inférieure et la fermentée se vendent 15 à 25 c, la belle à prime fermentée 30 à 47½, centrifuge 30 à 40 cts pour la centrifuge et fonds de citerne: 45 à 50 c. pour la prime non fermentée et 55 à 57 c. la strictement prime. Pas de mélasse de choix ici.

FARINE—L'approvisionnement de farine est faible et l'assortiment en est beau pour les besoins du commerce local. Le stock actuel ne peut faire face aux demandes pour l'exportation. Le marché paraît avoir un peu fléchi bien qu'il n'ait subi aucune baisse cotable. La superfine est cotée à $6 50, double extra à $7 25; triple extra à $7 50 à 7 75 le baril. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 350 barils de double extra et à 300 de triple extra à des conditions privées et 50 d'extra de choix à $ 87½.

MAIS—Stock rond et demande modérée aux prix antérieurs.—Ventes aujourd'hui de 3000 sacs dont 1000 de mélangé et de jaune à 70 c, 100 et 300 de jaune, 500, 700 et 300 de blanc à 71 c, 132 et 2000 de blanc et 3000 de blanc en sacs de Dundee à 73 c.

AVOINE—Stock rond et demande modérée à des prix antérieurs. Ventes aujourd'hui de 1200 sacs dont 1000 de St Louis, en partie en sacs de secondes mains à 64 c, 225 de blés et 125 de Galena à 65 c la boisseau.

SON—Stock faible et article ferme. 100 de sacs ont été vendus à $1 30 les 100 livres.

FOIN—Le stock de prime à choix est faible et l'article en demande; ventes aujourd'hui de 500 balles dont 20 de la rivière à $35. 50 de prime de St Louis à $35; 50 de à $33 50, 300 de choix à $35 le tonneau.

[illegible]—Calme et les détenteurs en demandent le baril de mess; vente de barils de mess avarié gte à $22 75. [illegible] se fait à $22 50 à $2 75 cts.

[illegible]—Nous avons été [illegible] à 6 c la livre.

[illegible]—Le marché est stable et la [illegible] 12½ à 13¼ ½ pour le steam [illegible] la livre.

cons est coté à 12¼ à 13¾c pour le steam and kettle: 13 à 13¼ c pour le rafiné; en barillets 14 à 14 c la livre.

BACON—Stock rond et demande limitée. Vente de 78 barriques d'épaules à 9¼ c, 7 de à 9⅜ c. Les côtes clear ribbed sont cotées à 11¾ et les côtes désossées 12¼ c; il se fait une bonne demande de côtes désossées à 12¼ à 12½ c. Le jambon curé au sucre est coté à 16¼ à 16½c.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 8 mars 1871.

Arrivés, [illegible] bœufs du Texas, 167 veaux et vaches d'[illegible], [illegible] moutons.

Vendus—[illegible] bœufs du Texas, 67 veaux et vaches d'un an, 91 cochons, 311 moutons.

A vendre—394 bœufs du Texas, 1067 veaux et vaches d'un an, 1146 cochons, 2306 moutons, 89 vaches à lait.

[illegible]

COSTUMES, Masques et Dominos, POUR BALS ET SOIRÉES

Mme ALABAU,

91....CONTI....91

Vient de recevoir, par le dernier steamer, un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos brodés en lamme, confectionnés par le premier costumier de Paris. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les prix.

Ne vous trompez pas de magasin. 26 nov—au 19 mars

Machines à Coudre

— DE —

GROVER & BAKER,

Qui ont remporté

LE PREMIER PRIX!

ELLES ont remporté plus de Premiers Prix au Mississipi, dans l'Alabama, en Louisiane et au Texas, depuis trois ans, que toutes les autres machines ensemble et il s'en est vendu davantage.

On peut en avoir au bas prix de $50, ce qui obvie à la nécessité d'en acheter d'inférieures à cause du bon marché.

On trouvera un grand assortiment de SOIE COTON, de FIL et tout ce qui se rattache aux meilleures Machines à Coudre, aux prix les plus modérés.

Au Bureau Général du Sud,

No 189 de la Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

J. H. GARDNER,

19 fév—1m—DMar8—V&C AGENT

Médicaments.

BAUME PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les spasmes nerveux qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. Il convient aussi dans la coqueluche, qu'il soulage d'une manière remarquable.

Préparé et à vendre par

E. LAPLACE, Pharmacien,

23 et 25, rue des Champs-Elysées.

A vendre, en gros, chez E. J. HART & Cie, et les principaux droguistes. En détail dans toutes les pharmacies bien assorties de la ville.

DIPLOME D'HONNEUR décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, sont également pourvus de propriétés remarquables avec les fous seulement l'on obtient sur le champ un amer plus ou moins amer, de manière à contenter tous les goûts. [illegible]

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur et Bon vent; il n'est pas fort comme spiritueux, ce qui semble fort en le prenant provient de l'amertume et l'arôme plus prononcés mais en même temps infiniment agréables. Dans les principaux Hôtels, Clubs, Cafés, etc., ces dits Amers sont devenus un usage presque général.

A vendre par E. MONTEUSE, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries. 27 mars—1an Dim Mer Vend

Remèdes du Dr Richau

N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent; vous conserverez la santé.

$1,000 de récompense à quiconque constatera un insuccès dans un cas quelconque.

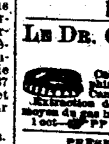

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit des ulcères, des maux de gorge et de bouche, des maux d'yeux, des maladies de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il chasse le mercure du sang, qu'il purifie.

LE BAUME No 2 DU Dr RICHAU guérit des affections mercurielles et des rhumatismes. Prix de l'un ou de l'autre, $5 la bouteille ou deux bouteilles pour $9.

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU guérit radicalement de toutes les affections des voies urinaires. Prix, $3 la bouteille.

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU guérit radicalement des faiblesses des nerfs et [illegible] des jeunes personnes et chez les vieillards. Prix de la bouteille, $5, ou deux bouteilles pour $9.

Les remèdes sont expédiés aussitôt que le prix en est reçu. Il n'y a de véritables que ceux qui contiennent des bouteilles sur lesquelles sont moulés les mots "Dr. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, sole proprietor." S'adresser à D. B. RICHARDS, No. 228, Varick St. N. Y.

Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, Au coin des rues Magazine et Natchez. 28 juin—1 an tiq

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1 oct—6m PP

PRESERVEZ VOS DENTS.

J. A. CANADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE,

130, Canal entre St Charles et Carondelet.

INFORME le public, qu'il continue exercer sa profession dans toutes ses branches, à des prix réduits, à la portée de toutes les classes, en raison des circonstances présentes. [illegible]

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 16 de la rue Baronne, près Canal, [illegible] SAMEDI aux ENFANTS. [illegible]

Prix de la consultation .... $5.

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD [illegible]

[illegible]

Consulat de France.

AVIS [illegible]—MARS 1871.

[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

JEUDI, 9 MARS 1871.

[illegible] représentation de

L'Etoile du Nord,

Opéra en 3 actes, de Meyerbeer.

[illegible]

SAMEDI, 11 mars—Matinée à midi précis LA TRAVIATA, grand opéra de Verdi.

SAMEDI SOIR, 11—LES MARTYRS.

MARDI 14 mars—Bénéfice de M. DUMESTRE RIGOLETTO.

Les abonnés aux Loges, grillées ou fermées peuvent louer leurs loges pour les Matinées, au dit théâtre [illegible] 7 mars—2t

Académie de Musique.

TROUPE GAIETÉ DE SPÉCIALITÉ. Comédie, Artistes de premier ordre. Vaudeville, Comédie, Drame, Opéra, Chansons de Nanoukan, Danses, Ballets et Acrobates.

—Pour cette semaine seulement—

[illegible] Le célèbre athlète français Mr. DATALIE "Passage à la mâchoire de fer" et "Panorama d'acier".

MLLE ANGELA, la femme flamboyant et l'intrépide enfant JEUNE ZEPHYR. [illegible] SHERIDAN ET MACK, comédiens distingués. P. LEE, comédien éthiopien renommé. Le programme est changé tous les soirs. 7 mars

LE SEUL

GRAND CONCERT

Que donnera, pendant son séjour à la Nlle-Orléans,

MERCREDI SOIR, 22 MARS 1871,

A ODD FELLOWS HALL,

Mlle EMMA FAIREX,

Secondée par quelques-uns des premiers artistes et amateurs de cette ville.

Les billets se vendent aux principaux magasins de musique et, le soir du Concert, au guichet. Le concert commencera à 7 heures et demie. Pour plus de détails, voir le programme. 8 mars—3t

MUSEE CRESCENT CITY,

Aux Nos 46 et 48 de la Rue St-Charles.

Où y voit un grand nombre

—DE—

MERVEILLES VIVANTES,

Des Animaux, des Tableaux rares, et 10,000 curiosités,

—de toutes les parties du monde—

Un seul prix d'entrée.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. 4 janv—3m

Club "Chanticleer,"

Successeur de l'ancien

"PIT" ESPAGNOL,

RUE COLUMBUS,

Entre les rues Amour et Bons-Enfants.

Les combats commenceront DIMANCHE, 12 mars, à 10 heures du matin.—Combats aux gaffes et à l'éperon. 8 mars—1m

Le 15me Bal Annuel

— DE LA —

SOCIÉTÉ SUISSE

de Bienfaisance et de Secours Mutuels

AURA LIEU

Samedi, le 11 Mars,

A LA SALLE MAÇONNIQUE.

Comité d'Arrangement.

M. Winteler,	Chs. Pelot,	G. Fatzer,
A. Gasser,	J. A. Hagman,	C. Th. Forster,
G. Holzer,	C. Ramelli,	J. Marugg,
J. Berchfold,	F. Clavelle,	M. Jenny,
G. Lussy,	J. Darms,	J. Vetterli,
	H. Lussy.	

Comité de Réception.

Hy. Lussy, A. Hagman, G. Holzer, J. Veterli, E. Hirzel.

On peut avoir des invitations pour les dames chez les messieurs désignés ci-dessus, qui forment le Comité d'Invitation. Les demandes doivent indiquer exactement le nom et la résidence de la personne et être présentées avant samedi matin.

J. MARUGG, rue des Français, coin Dauphine.
H. LUSSY, 178 rue de Chartres.
J. A. HAGMAN, 63 rue Douane.
M. WINTELER, 142 rue Poydras.
J. DARMS, rue des Magasins, entre Iena et Cadix.

Les invitations sont personnelles et non transférables. 4 mars—4t

Salle des Odd Fellows.

MERCREDI, 15 MARS 1871,

A sept Heures et demie du Soir,

GRAND BAL

D'ENFANTS ET DE GRANDES PERSONNES,

Donné par le Prof. Vegas.

Au profit de la Société organisée à la Nlle Orléans, pour l'érection d'un Monument à ROBERT E. LEE.

Le bal est sous le patronage des messieurs suivants:

CLUB PICKWICK.	LES CINQUANTE.
Charles Cavaroc,	A. Hunt,
C. M. Soniat,	Alex Delgado,
E. Miltenberger,	W. F. Tutt,
G. A. Breaux,	Jno Bartley,
Harmon Doane,	Jas Clarke,
W. A. Ober,	H. Brown.
CLUB BOSTON.	CLUB CHALMETTE.
Gén Rich'd Taylor, Prést.	Jno M. Witherspoon,
W. S. Pike,	Walter J. Haro,
Dr. J. D. Bruns,	Edgar Nett,
John H. Kennard,	Edward Bertus,
Thos. L. Clarke,	J. Teas Hager,
Chas. G. Guillmayd,	Ed E. O'Brien,
Scott McGehee.	Peter Labouisse,
	J. A. Rice.

AVIS.—La salle sera exclusivement pour les enfants, jusqu'à onze heures, heure à laquelle le bal des grandes personnes commencera.

Billets de Dames	$1 00
Billets de Enfants	1 00
Billets de Messieurs	2 00

On peut s'en procurer chez tous les marchands de musique; à l'Académie du Prof. VEGAS et, le jour du bal, au Odd Fellow's Hall. 28 fév—

MI-CAREME. MI-CAREME.

LA ST-JOSEPH,

A ODD-FELLOWS HALL,

Samedi soir, 18 Mars 1871.

Bal Paré et Masqué

—DE LA—

LOGE ETNA No. 5,

"CHEVALIERS DE PYTHIAS."

PREMIER BAL ANNUEL!!!

Billets de messieurs—TROIS PIASTRES.

☞ Les demandes d'invitations pour dames doivent être faites par écrit; elles doivent indiquer les noms, les résidences et les références, en plein, et être adressées au Lock Box 313 du bureau de Poste, ou remises à C. Weishans Jr., No 36 de la rue Toulouse; Edward R. Hogan, No 21 de la rue du Camp; Joseph G. Guérin, No 194 de la rue de la Commune; Thos. Taquine, chez Stevens & Co., coin St-Charles et Commune; Paul T. Patis, No 2 de la rue Carondelet; Max Nihoul, coin Canal et Dauphine; J. A. Bethé, chez Piffet, au No 122 de la rue du Canal.

14 fév—1m, t l g.

Bals Masques

—A—

L'HOTEL ST-LOUIS.

UNE série de six grands bals parés et masqués sera donnée, dans la vaste salle de l'Hôtel St-Louis, comme suit:

Le MARDI-GRAS, 21 février,

A LA ST-JOSEPH, 18 mars.

Ces bals seront la suite des grands bals donnés chaque année, au Théâtre de l'Opéra, où l'ordre et le décorum les a rendus si justement populaires.

Le magnifique corps de musiciens de Jaeger a été engagé pour toute la série.

L'entrée de la salle de bal est par la rue Royale, juste au-dessous de l'encoignure St-Louis.

Les portes s'ouvriront à 9 heures du soir et les bals commenceront à 10 heures.

Prix du billet—Pour les messieurs, $2.—Pour les dames, gratis.

On peut se procurer des billets, le soir de chaque bal, à la porte, ou à la confiserie Dumonteil, coin Canal et Bourbon. 14 déc—au 18 mars

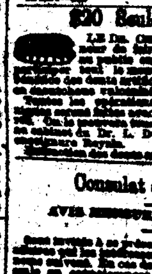

Costumes, Dominos, Etc., Etc., Pour Bals et Soirées.

Mme GROUX,

92....CONTI....92.

Costumière de l'Opéra, a TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Costumes, Masques et Dominos, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grande soins.

PRIX MODÉRÉS.

Premier magasin en venant par la rue Dauphine. 8 nov—au 19 mars

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, Qui ont remporté les prix. 24 déc—6m

MIRAMON,

99 & 101...Rue de Chartres...99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES,

EBENISTE ET TAPISSIER. Achat, échange et réparation de Meubles Draperies et Hardes [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11,

Entre les rues Canal et Douane,

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 27 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD, Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

20,000 NUMEROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - - $50,000

CLASSE D.

Tirage le SAMEDI, 25 mars 1871, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co. Contracteurs

—PLAN—

[illegible]

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre. 5 mars—

Association pour l'Assurance de la Vie en Amérique.

Département de la Louisiane et du Texas, Au No 45 de la rue Carondelet.

L'ÉLECTION annuelle de président, vice-président et d'un Board de treize directeurs de ce département aura lieu, à ses bureaux, le LUNDI, 3 avril 1871, de 11 heures et demie du matin à 2 heures de l'après-midi.

4 mars—1m SAML. FLOWER, secrétaire.

Avis spécial.

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.

3 mars 1871.

DES propositions seront reçues, à ces bureaux, jusqu'au 15 mars, pour la fourniture de 400,000 des meilleures Briques du Lac, qui devront être livrées à mesure qu'on en aura besoin à l'usine du Gaz, dans cette ville, du 15 avril au 1er juillet 1871. Les briques devront être de la meilleure qualité connue sous le nom de briques à paver et devront être de grosseur uniforme.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter la plus basse des enchères ou une enchère quelconque.

Pour plus de renseignement, s'adresser à ces bureaux.

THÉOBALD FORSTALL, Surintendant-général.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, 2 mars 1871.

AVIS est donné aux actionnaires de la Banque de la Nouvelle-Orléans qu'une assemblée générale aura lieu le 3 avril 1871, pour les consulter sur la question de savoir s'il convient de changer la dite banque en une banque nationale, sous la loi connue sous le nom de "National Currency Act."

3 mars—1m 3 t p s M. AUGUSTIN, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans 21 février 1871.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque, pour un terme expirant le troisième lundi de janvier 1872, aura lieu, au local de la banque, No 37 de la rue du Camp, le LUNDI, 27 mars 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

Par ordre de la direction,

21 fév—au 27 mars CHAS L. C. DUPUY, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Fl[illegible] de la Nouvelle-Orléans, No 3 Carondelet.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les Directeurs de la Compagnie d'Assurance de Fl[illegible] de la Nlle-Orléans, à la séance du 13 courant, avis est donné aux actionnaires de cette Compagnie, qu'une assemblée générale des dits actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI le vingt-sept mars prochain de midi à 2 heures P. M., à l'effet de prendre en considération et de voter sur certains amendements proposés à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureaux de l'Amende Propelling Company d'Amérique.

Nlle-Orléans, 21 février 1871.

LE livre de souscription à un montant limité du capital de l'Association Propelling Company d'Amérique est ouvert au public, aux Bureaux No 175 de la rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne. S'adresser à

21 fév— G. L. LAUGLAND.

Banque Nationale

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Nouvelle-Orléans, 6 février 1871.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale garantie par des bonds des Etats-Unis" et approuvée le 3 juin 1864, et conformément à la dix huitième section de la dite loi, je publie ici le certificat d'autorisation émis en faveur de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

RICHARD JONES, Caissier.

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR.

Bureau du Contrôleur du Currency,

WASHINGTON, 20 JANVIER 1871.

Attendu que par des preuves satisfaisantes, présentées au soussigné, il appert que la "Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans," dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane, a été dûment organisée, en conformément aux réquisitions de la loi du Congrès intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie courante nationale, à la circulation et au rachat de la dite monnaie courante," et approuvée le 3 juin 1864, que la dite Banque s'est conformée à toutes les réquisitions de la dite loi qui doivent être observées avant de commencer les opérations de banque;

Je, JOHN JAY KNOX, faisant fonctions de Contrôleur du Currency, certifie, par les présentes, que "la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans," dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le comté d'Orléans et Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les opérations de banque en vertu de la susdite acte.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du Bureau ce 20me jour de janvier 1871.

JOHN JAY KNOX,

Faisant fonctions de Contrôleur du Currency.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans

Cette Banque s'ouvrira et commencera les opérations JEUDI PROCHAIN, 9 du courant, au local de la Banque, No 44 de la rue du Camp, sous la direction suivante:

—DIRECTEURS—

Alex. WHELESS, Président,

James N. BEADLES, Vice-Président,

Jesse K. Bell,	Thomas Henderson,
Henry Block,	Jérôme B. Vanhorn,
John L. Dunnica,	James B. Woods,
Samuel Delgado,	Albert Chapsey,
Edward C. Palmer,	George D. Fisher.

RICHARD JONES, Caissier.

Compagnie du Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 30 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1871.

LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, organisée en vertu des lois générales de l'Etat de la Louisiane, a acheté l'appareil patenté de M. B. Sloper pour la production du gaz hydro-carbonique. Elle est prête aujourd'hui à fournir des machines pour maisons, magasins, théâtres, églises, corridors, écuries, etc.

C'est l'appareil portatif le plus économique qu'il y ait au monde; il a le triple avantage du brillant, de la simplicité et de la beauté et donne une lumière cinq fois plus forte et plus économique que celle du gaz de charbon.

On n'emploie pas de machines pour produire le gaz; l'appareil ne fait le gaz qu'à mesure qu'il est consumé et il n'y a conséquemment aucun danger d'accidents, dans quelques circonstances que ce soit.

Il suffit d'une intelligence ordinaire pour remplir l'appareil dont un domestique, peut se charger. On peut le placer dans la cour et le relier avec les tuyaux de gaz ordinaire.

Un Barbanther peut le faire de la capacité voulue, depuis une seule lumière jusqu'au nombre de lumières qu'exige toute une ville. Pour une résidence ordinaire, il est de la grosseur d'un baril.

On reçoit les commandes aux bureaux de la Compagnie, au No 30 de la rue Carondelet, où l'on peut voir fonctionner l'appareil; à la succursale du magasin de cigares de M. M. FERANT, No 161 de la rue du Canal; au "Cotton Bell Saloon," de M. HUGO RODERICK, No — de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 24 fév—

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

7 Février 1871.

A une élection de Directeurs de cette Compagnie, tenue le 2 janvier 1871, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élues pour servir pendant l'année commençant le premier lundi de février:

EDM. J. FORSTALL,	THOMAS SLOO,
ALBIN ROCHEREAU,	J. G. LINGHAM,
JAMES JACKSON,	PHILIP SIMMS.

A l'assemblée régulière des Directeurs pour l'organisation, tenue LUNDI, 6 février, M. JAMES JACKSON a été réélu, à l'unanimité, Président.

WM. S. BROWN, Trésorier.

Société pour ériger un monument à ROBERT E. LEE.

AU PUBLIC.

Les soussignés ont été nommés membres du comité Exécutif du Bureau de Direction de la Société formée à l'effet d'ériger un monument à R. E. Lee. Le devoir de recueillir les fonds nécessaires à l'accomplissement du but qu'on se propose a été confié à ce comité.

Nous nous permettons de rappeler au public que l'érection d'un monument digne de la mémoire de Robert E. Lee exigera une forte somme d'argent. Nous comptons principalement sur la libéralité des citoyens de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

[illegible]

Samuel H. Kennedy,	Am. Fortier,
A. W. Merriwether,	Samuel Boyd,
Wm. S. Pike,	B. B. Maron,
R. E. Tyler,	Wm. H. Donovan,
	Lloyd R. Coleman.

MERIDIAN.

MM. MANUEL NAVAS & BERNARD CAREERS, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir le salon d'Huîtres connu sous le nom de "Meridian Oyster Saloon" [illegible]

INSTITUTIONS.

ACADÉMIE JEFFERSON,

DIRIGÉE PAR

J. LORD.

CETTE institution, à été transférée de la rue Cadix [illegible] à son nouveau local, rue Bourbon No [illegible] les rues Bienville et Chartres. [illegible]

Institution de Demoiselles,

Au No 78 de la rue des Remparts, entre les rues Bienville et Conti, (TROISIÈME ET DERNIÈRE),

—Dirigée par—

Mme EMMA MATHEY,

[illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme PORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN.

— CHEMIN DU BAYOU —

Près Claiborne.

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Académie Séminaire de l'Etat de la Louisiane)

BATON ROUGE, LOUISIANE,

[illegible]

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin. [illegible]

La Bureau Académique [illegible]

Cours des Etudes, [illegible]

Librairie, Appareils ou Cabinets. [illegible]

Admission [illegible]

Dépenses [illegible]

Discipline. [illegible]

[illegible] D. F. BOYD, Surintendant.

Office de l'Université, à la Nouvelle-Orléans, chez Swarbrick & Co. 39 rue du Camp.

[illegible]

Compagnie d'Huile de la Louisiane.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce vingt-sixième jour de décembre mil-huit cent soixante-dix, par-devant moi, EDOUARD G. GOTTSCHALK, notaire public, dûment commissionné et assermenté, dans et pour la Paroisse d'Orléans et la ville de la Nlle-Orléans, [illegible]

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de la dite corporation sera le COMPAGNIE D'HUILE DE LA LOUISIANE et son domicile sera à la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE DEUXIEME.

[illegible]

ARTICLE TROISIEME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIEME.

[illegible]

ARTICLE CINQUIEME.

[illegible]

ARTICLE SIXIEME.

[illegible]

ARTICLE SEPTIEME.

Le capital de la dite corporation est $24 à DEUX CENT MILLE PIASTRES divisés en DEUX MILLE ACTIONS de cent piastres [illegible]

ARTICLE HUITIEME.

[illegible]

ARTICLE NEUVIEME.

[illegible]

ARTICLE DIXIEME.

[illegible]

ARTICLE ONZIEME.

[illegible]

ARTICLE DOUZIEME.

[illegible]

ARTICLE TREIZIEME.

[illegible]

[illegible] G. DARCANTEL, Notaire Public.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLEANS.—VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'IL soit connu que ce vingt-cinquième jour de décembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix, et la quatre-vingt-quinzième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique,

Personnellement sont venus et ont comparu, William Joseph Chenet, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et ayant qualité, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, les personnes suivantes: Emile Lamm, P. J. McMahon, John A. Thurber, William Christy Wilson, Léon Godchaux, George Lawson Laughland, Jules Brady et Henry C. Millandon, lesquels déclarent que, en vertu des lois de la Louisiane relativement à l'organisation de corporations dans cet Etat, ils s'associent, pour eux et ceux qu'ils représentent, afin de former une corporation dans le but et sous les règlements suivants:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE AMERICAN PROPELLING COMPANY OF AMERICA" (Compagnie de Propulsion par l'Amende, en Amérique.)

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

ARTICLE XIII.

[illegible]

(Signé) W. J. CASTELL, Notaire public.

Lawrence McCormack, James Alex. Luther, témoins.

Je soussigné, conservateur des hypothèques dans et pour cette Ville et Paroisse d'Orléans, [illegible]

(Signé) C. DARCANTEL, député.

Nlle-Orléans, 14 janvier 1871.

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Fouchet.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous avons toujours des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, [illegible]

[illegible] LEEDS & CO

VENTES JUDICIAIRES.

JAMES O. BLOOMFIELD vs W. G. MARK.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. D. GRIEFF & CO. vs. E. E. CRONE.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 3,626—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, treize mars 1871, à 3 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de: [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Thomas Jorda vs M. Ruiz et G. Espinola.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4,464—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] le SAMEDI, 25 de mars 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le steamship "BEAUPORT" [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LOUIS MUR vs. J. A. JAQUET.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans — No. 4,[illegible] [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Alexandre McNeil, Robert J. Dutton subrogé vs Michel J. Hanck.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 7[illegible] [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

George Stewart vs La Dame Jane C. Robinson.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2326. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

☞ Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

La Dame F. C. RICARD et vs FRANÇOIS HONORÉ et als.

Action en partage.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,720. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE BONNING vs GEORGE McNEIL.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 2,316. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

THEODORE BAILLY BLANCHARD vs. EUGENE WILLOZ.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2,[illegible] [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LORENZO CARBO vs GEORGE McNEIL.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible] [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN CONRAD MEYER vs JACOB ROBLEY.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Jos. C. Murphy vs Chs. E. Ruth.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 2,[illegible] [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ROSINA SCHECHLER épouse de FRANÇOIS GRAIS vs son époux.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,[illegible] [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

Encan de Livres.

F. KELLER,

Au-dessous de l'Hôtel St Charles.

VENTE de LIVRES, à l'encan, tous les soirs, à 7 heures. Avances sur consignation; [illegible]

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

100 malles Bottes et Congress assorties.

Reçus directement des manufacturiers par les derniers arrivages, de New-York, Boston et Philadelphie.

PAR E. ROGER & CO—E. ROGER, Encanteur—JEUDI, 9 mars, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée— [illegible]

Conditions à la vente. 3 mars

PAR EUGENE TOURNE.

Fruits à l'Eau-de-Vie et Vin de Marseille,

Pour effets des consignations.

PAR EUGENE TOURNE — JEUDI, 9 mars 1871, à 10 heures A. M., il sera vendu, aux Nos 128, 131 et 133, rue Royale— [illegible]

Vente par catalogue de Vins rouge et blanc, Eaux-de-Vie françaises.

PAR EUGENE TOURNE—VENDREDI, 10 mars 1871, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux magasins des importateurs MM. A. ROCHEREAU & Co. Nos 16 et 18, rue de Louisiane—

[illegible] barriques vin rouge,

[illegible] caisses do

[illegible] barriques vin blanc,

[illegible] caisses do

[illegible] futailles eau-de-vie,

[illegible] caisses do

☞ Les catalogues, avec détails et conditions, seront prêts le 9 courant, au bureau de l'encanteur. 3 mars

PAR D. E. MORPHY.

Par ou bandes. Blanc de plomb.

PAR D. E. MORPHY—A. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, aujourd'hui JEUDI, 9 mars, à 11 heures 1/2 du matin, au magasin No 47 rue Magazine, pour compte de qui cela concerne—

300 livres fer en bandes.

[illegible] blanc de plomb.

Conditions, comptant. 7 mars

Quincaillerie, Coutellerie, Casseroles et Fourneaux.

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—JEUDI, 9 mars 1871, à 11 heures et demie du matin, au magasin No. 47, de la rue du Magasin, pour cause de consignations— [illegible]

PAR E. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR E. J. MONTGOMERY—E. J. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 9 mars, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 97 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Esteban, entre Tchoupitoulas et Magazine.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises, telles que: [illegible]

PAR NASH & HODGSON.

Six Terrains de prix, à l'angle des rues Miro et Columbus.—Vente à Fonds, à longs termes.

PAR NASH & HODGSON — W. J. Hodgson, encanteur—Bureau No 179 de la rue Gravier—JEUDI, 16 mars 1871, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, [illegible]

Résidence en briques à deux étages, No 188 de la rue des Remparts.

Une Maison en bois,

basse et à mansarde—No 265 de la rue St. Philippe.

Vente à l'encan pour aller au renouvellement.

PAR NASH & HODGSON.—W. J. HODGSON, encanteur—Bureau No 179 de la rue Gravier—JEUDI, 16 mars 1871, à midi, à la Bourse d'Encan [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Superbe Terrain

avec les améliorations qui s'y trouvent, No 265, rue du Bayou.

25 pieds sur 194 pieds.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 41 du Passage de la Bourse—JEUDI, 9 mars 1871, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan de la rue Royale (ancien local de la Banque de la Louisiane), entre Conti et Bienville— [illegible]

TERMES ET CONDITIONS. [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Propriétés améliorées et Terrains,

Dans les Premier, Second et Troisième Districts.

— Pour Compte de Liquidation —

A VENDRE SANS LIMITE.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs—SAMEDI, 18 mars 1871, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane— [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS,

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des

TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES,

Etoffes à rideaux Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Cuirs, Rideaux dentelle, Corniches, etc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Vente attrayante et sans réserve

D'HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ,

D'ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES,

DE 100 CAISSES DE CHAPEAUX.

Et 75 douzaines SACS DE VOYAGE en chagrin et SACS en tapis.

Le plus grand assortiment offert cette saison.

PAR HOFFMAN MARKS & Co.— Abm. Levy, encanteur—Il sera vendu aujourd'hui JEUDI, 9 mars, à 10 heures du matin, dans leurs salles, No. 16 de la rue de Chartres— [illegible]

PAR G. DE FERIET.

UNE OCCASION RARE

pour un homme entreprenant et n'ayant qu'un petit capital.

Vente positive, à l'enchère publique, pour cause de départ, de l'excellent emplacement à l'angle des rues Tréme (aujourd'hui Liberté) et Bienville — c'est-à-dire un café-grocerie, bien établi et ayant une bonne clientèle.

PAR G. DE FERIET, encanteur — Bureau, No 50 de la rue Royale — VENDREDI, 10 mars 1871, à 11 heures du matin, sur les lieux, [illegible]

PAR S. GUINAULT.

Grocerie.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, angle des rues Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 13 mars 1871, il sera vendu à 10 heures du matin, au coin des rues Villeré et St-Philippe, pour liquidation définitive—

Le fonds d'une magasin de grocerie, parfaitement assorti, [illegible]

Propriété sur la rue Urquhart.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 11 mars 1871, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, ancienne Banque de la Louisiane, entre les rues Conti et Royale— [illegible]

VACHERIE.

Vente pour cause de changement d'affaires.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 14 mars 1871, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'écurie de la Bourse de M. DOMINIQUE SAUX, qui se retire entièrement des affaires, [illegible]

Jolie petite Propriété sur la rue des Français.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 mars 1871, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, [illegible]

Jolie Propriété avec beau Jardin, sur la rue Johnson.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 11 mars 1871, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale (ancienne Banque de la Louisiane) entre les rues Royale et Conti— [illegible]

Vente pour effectuer un partage. Succession de Louise Amene Viavy.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, SAMEDI, 11 mars 1871, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, entre les rues Conti et Royale— [illegible]

VENTE RENVOYÉE.

Vente pour opérer un partage.

Une jolie Propriété sur la rue Bienville No 295.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 mars 1871, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, ancienne Banque de la Louisiane, [illegible]

PROPRIÉTÉ D'ENCOIGNURE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 11 mars 1871, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan [illegible]

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI 9 mars 1871, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'écurie à côté du coin de [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur, Bureau sur le façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis rue St-Louis entre Royale et Chartres. [illegible]

J. M. LAFFERRANDERIE,

Successeur de C. MARCHAL & CO.,

BOULANGER,

[illegible]